

Banque de relève

Directeur ou Directrice d'établissement
Directeur adjoint ou Directrice adjointe d'établissement
au primaire et au secondaire

POSTES DE REMPLACEMENT

La clientèle de la Commission scolaire de Sorel-Tracy est d'environ 6 000 élèves jeunes et adultes répartie dans quinze écoles primaires, deux écoles secondaires, un centre d'éducation des adultes et deux centres de formation professionnelle.

Nature de l'emploi

L'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion, au point de vue tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux responsabilités définies par la commission scolaire.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Évaluer les besoins de l'école et en définir les objectifs compte tenu des dispositions légales ainsi que des orientations, des politiques, des règlements de la commission scolaire et du conseil d'établissement.
- Assister le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, participer aux séances et appliquer les décisions de ce dernier.
- Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école et les autres intervenants de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire.
- Participer à l'élaboration des politiques et des règlements de la commission scolaire et voir à l'application de ceux-ci.
- Assurer la promotion de l'école.

En matière pédagogique et éducative :

- Coordonner l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif.
- Solliciter, approuver, refuser ou, à défaut de propositions, prendre des décisions et informer le conseil d'établissement, notamment quant aux programmes d'études locaux, aux nouvelles méthodes pédagogiques, aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages, aux règles de classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre du primaire.
- Élaborer, après consultation du personnel concerné, des propositions pour approbation par le conseil d'établissement sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, l'enrichissement ou l'adaptation des objectifs et contenus indicatifs des programmes d'études, le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, les services complémentaires et particuliers.
- Établir, mettre en œuvre et évaluer les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Proposer au conseil d'établissement des modalités d'évaluation institutionnelle et voir à l'amélioration continue de l'école.



OFFRE D'EMPLOI

En matière de gestion des ressources humaines, matérielles et financières :

- Participer au recrutement du personnel de l'école.
- Définir les tâches, diriger, animer le personnel de l'école, en assurer la supervision et l'évaluation.
- Préciser les besoins et organiser des activités de perfectionnement et de formation continue.
- Faire part à la commission scolaire des besoins d'aménagement, de réfection des immeubles et des locaux et assurer le suivi des travaux.
- Procéder aux achats d'appareils, d'équipements, de biens meubles et immeubles et assurer la tenue de l'inventaire des biens et équipements.
- Préparer, administrer le budget de l'école et en assurer le suivi.

En matière de technologies de l'information et de la communication :

- Établir, réaliser, évaluer le plan d'intégration et d'utilisation des technologies de l'information.

En matière des services de garde et du dîner :

- Organiser et administrer les services convenus, le cas échéant, entre la commission scolaire et le conseil d'établissement.

En d'autres matières :

- Exercer toutes autres fonctions déterminées par la Loi.
- Exercer, à la demande de la commission scolaire, des fonctions autres que celles de directeur d'école.

Qualifications requises

Scolarité et expérience

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle, dans une commission scolaire ou occuper un emploi de directeur adjoint d'école.
- Huit années d'expérience pertinente.
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.
- Le cadre doit s'engager dans un processus de formation afin de compléter 30 crédits en gestion dans un délai de cinq ans.

Profil de compétences

- Pédagogue centré sur la réussite éducative et ayant l'élève au cœur de ses préoccupations, la ou le gestionnaire est une ou un *VISIONNAIRE* qui, dans sa fonction, a la capacité d'imaginer un futur stimulant et réaliste et de déceler les enjeux de l'éducation.
- Elle ou il croit à l'importance du développement professionnel (*incluant la supervision, le soutien, l'accompagnement et le coaching*), à l'autonomie, à la responsabilisation et à la valorisation des personnes.
- Ouvrant dans un modèle de gestion participative, elle ou il favorise la participation du personnel à la définition des orientations et à la prise de décision selon leur expertise réciproque, dans une perspective de transparence.



OFFRE D'EMPLOI

- Leader pédagogique, elle ou il possède un solide référentiel en pédagogie qui lui permet d'accompagner le personnel dans son développement en vue d'assurer la réussite éducative.

Classification et taux de traitement

Selon le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.*

Date probable d'entrée en fonction : selon les besoins

Pour poser votre candidature

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre exposant les motifs de votre candidature **au plus tard le vendredi 1^{er} septembre 2017 à 12 heures**, à :

Madame Claudine Lachapelle
Directrice générale
Commission scolaire de Sorel-Tracy
41, avenue de l'Hôtel-Dieu
Sorel-Tracy (Québec) J3P 1L1
ou à l'adresse électronique suivante : dgen@cs-soreltracy.qc.ca

La Commission scolaire de Sorel-Tracy remercie tous les candidats de leur intérêt mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour les personnes handicapées qui désirent avoir des mesures d'adaptation, veuillez en aviser la Commission scolaire au moment de votre application.

